

République Française

Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Departement de l'herault

Date de la convocation : 09/12/2021

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°

Séance du 16 décembre 2021

77.2021

Membres en exercice : 11

Présents : 9 Absents : 1

Représentés : 1 Pour : 10

Contre : 0 Abstention 0

L'An Deux Mille Vingt Un le Seize Décembre à 18 heures
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
sous la présidence de M. Robert SIEGEL, Maire,

**Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, MINAZZO D, HOMBERT B, THEULE JC,
GILHET B, VEDEL P, STEHLE C, QUEVREUX M**

Absent excusé : KROGSDAHL A procuration à MORESMAU JP

Absent : NICAISE V

**Objet : SIGNATURE D'UNE CONVENTION avec HERAULT THD DE MISE A DIPOSITION de la
parcelle AB 292- Square Jean Moulin - Installation armoire sro**

La société HERAULT THD est intervenue sur la parcelle communale AB 292, Lieudit
Le Village – Square Jan Moulin- afin de réaliser des travaux nécessaires à
l'installation d'équipements du réseau FTTH et a procédé à la pose d'une armoire
contenant tous les raccordements.

La Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT Concède à Hérault THD un droit
d'occupation afin d'installer cet armoire sur la parcelle AB 292.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir
délibéré

- AUTORISE M. le Maire à signer la convention consentie à Hérault THD
Cette Convention stipule les modalités de mise à disposition et prendra effet à la
date de signature par les deux parties et sera conclue pour la durée des ouvrages
mentionnés.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le



Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Le Maire,
SIEGEL R.

MORESMAU JP. 	BRUNEL MINAZZO D. 	HOMBERT B.
THEULE JC. 	GILHET B. 	VEDEL P.
NICAISE V. 	KROGSDAHL A. 	STEHLE C.
		QUEVREUX M.